

Enquête publique d'initiative locale
ouverte du 15 Juin au 30 septembre 2002

sur les

NUISANCES AERIENNES

**Synthèse du registre de la commune
de NOZAY (91)**

Période : le registre a été ouvert suite à la distribution de 1640 formulaires « vert fluo » dans les boîtes aux lettres des Nozéens les samedi 15 et dimanche 16 Juin 2002.

L'enquête, dont la fin était initialement prévue jusqu'au 12/07, a été prolongée jusqu'au 30/09/2002.

Témoignages : 187 témoignages ont pu être distingués parmi les dépositions des 68 personnes qui se sont exprimées sur le registre, c'est à dire 4 % de la population Nozéenne. (1640 familles = 4500 habitants en 2001)

Les thèmes les plus fréquemment abordés dans les témoignages :

1. **zones jamais survolées** auparavant (hors couloir). Passages répétés du centre ville de Nozay
2. **fréquences de + en + élevées** des passages des avions (toutes les 2 minutes)
3. **Dégradation de la qualité de la vie** à Nozay, du fait de l'**accroissement** du trafic aérien
4. **altitudes très basses**
5. avions **bruyants**,
6. **trafic nocturne** : gêne, familles réveillées la nuit en sursaut par le passage d'avions bruyants
7. conséquences **sur la santé et sur l'environnement** (délestage des carburants et autres pollutions)
Demande d'information sur les **délestages de kérosène**.
8. **risques d'accidents (crainte pour la sécurité)** - **Peur** réaffirmée par de nombreux témoignages suite aux incidents techniques des 19/06 et 06/07/2002 -Evocation du non respect du **principe de précaution**. Faut-il attendre **une catastrophe** pour qu'il y ait **prise de conscience du danger ?**

Plaintes : 48 formulaires de plainte pour nuisances aériennes ont été renseignés. Les 37 plaintes exploitables concernent 31 avions et ont été déposées par 15 personnes

Observations : 92 avions ayant induit une gêne ont été observés durant cette période. 19 d'entre eux ont été observés et retranscrits par au moins 2 Nozéens.

Les 2 vols CORSAIR des 19/06/02 et 06/07/02 (incidents techniques) ont chacun fait l'objet de respectivement 16 et 18 observations formalisées.

Création de l'association « Nuisances Aériennes : Respectez NOZAY ! » : 3 personnes (dont 1 personne de la Ville du Bois) ont utilisé le registre pour participer à la création de l'Association. Enfin, 45 nouvelles personnes ont laissé leur adresse, et ont été contactées dans le cadre de la création de l'association.